

Abbeyes vaudoises

Dans le canton de Vaud, le mot « abbaye » compte deux sens tout à fait particuliers : ceux de confrérie volontaire de tireurs et de fête. Les abbeyes-fêtes sont des concours de tir et des fêtes populaires où le vin coule à flot. Elles varient d'une fréquence annuelle à quinquennale. Aujourd'hui, elles ont pour but l'émulation entre les tireurs, le maintien d'un lien de confraternité et l'entretien de sentiments patriotiques.

Ces abbeyes-fêtes sont organisées par des sociétés aussi nommées « abbeyes », qui sont des associations volontaires de tireurs. Leur origine médiévale se lit dans leur vocabulaire et leur structure ecclésiastiques, bien qu'elles n'aient rien de religieux. Les abbeyes sont des confréries – rassemblant donc des confrères – qui sont administrées par un Conseil, en général constitué d'un Abbé-président, un Lieutenant d'Abbé, un greffier, un trésorier, un banneret et d'un certain nombre de membres. Il y a deux grandes sortes d'abbeyes-sociétés : les exclusives – où ne sont admis que les parents des membres ou les bourgeois d'une commune – et celles qui ne le sont pas, par définition plus ouvertes, souvent nées au XIX^e ou XX^e siècle, précisément en réaction à cet exclusivisme. Entrer dans l'une ou l'autre de ces sociétés continue toutefois à impliquer de pénétrer dans un « royaume d'initiés » (FIECHTER, 1991, p. 13), puisque leurs fêtes, « rassemblement[s] de tous ceux qui se sentent liés à un village ou une ville » (MARION, 1988, p. 129), sont celles de personnes qui se connaissent et se reconnaissent un même lien à leur terre.

25'000 âmes pour 183 sociétés

Longtemps absolument indépendantes les unes des autres, les abbeyes vaudoises n'ont été réunies qu'au XX^e siècle pour des fêtes de tir communes. « Ces retrouvailles épisodiques avaient démontré la nécessité de donner plus de force et [de] cohésion aux Abbeyes. En 1942, le Comité de la Société vaudoise des carabiniers suggéra de grouper les abbeyes en une fédération autonome au sein de la Société vaudoise des carabiniers. » ([http://www.tir-
vd.ch/fav](http://www.tir-
vd.ch/fav)). Le 15 mars 1942, 74 abbeyes fondent ainsi la Fédération des abbeyes vaudoises (FAV), qui s'est donné pour but « de maintenir [les] sentiments patriotiques et de resserrer les liens d'amitiés entre ses membres. » La FAV a aussi pour rôle de faciliter les commandes de munitions et de protéger des tireurs, en se préoccupant, entre autres, des prescriptions fédérales de sécurité ou des assurances. En 2011, on recensait 183 abbeyes-sociétés regroupant env. 25'000 membres, dont près de 1'000 dames. Depuis les années 1990, les abbeyes s'ouvrent en effet aux femmes.

Une grande fête villageoise

Si toutes les abbeyes ont leurs particularités – exclusivité ou non de la participation, mise de la cave à la Milice à Grandcour, jour férié supplémentaire à Payerne –, elles ont aussi des constantes : elles se déroulent sur un à quatre jours entre mai et septembre, les tirs ont lieu sur plusieurs cibles et, après la distribution des prix, un cortège, un banquet et un bal sont en général organisés. La société s'intègre aussi au culte paroissial. Les autres sociétés du lieu sont invitées

à participer – société de Jeunesse, fanfare, Paysannes vaudoises...–, comme l'ensemble de la communauté, qui est notamment mise à contribution pour la décoration du village. Les meilleurs tireurs reçoivent des prix en argent ou en nature (couronnes et médailles, channes et plateaux en étain), mais ils y gagnent surtout en honneur.

En plus des abbayes-fêtes locales (qui totalisent entre 100 et 110 fêtes par année), les abbayes-sociétés organisent deux fêtes de tir générales :

. Le Tir d'Aï, qui a lieu tous les ans le dernier dimanche de juin ;

. Le Grand Tir des abbayes vaudoises. Les derniers ont pris place à Orbe (1953), Lausanne (1977), Grandson (1986), Lausanne et Romanel (1992), Aigle et Villeneuve (1996), Bercher et Donneloye (2002), Cudrefin-Montmagny-Villars-le-Grand (2006) et Method (2010). Le tir de Method a rassemblé près de 900 tireurs.

Un fort sentiment d'ancrage et d'appartenance

Gilbert Marion (MARION, 1988, p. 128) évoque les deux sortes de tireurs qui participent à une abbaye-fête : le passionné de tir dont le but et les « motivations sont comparables à ceux d'un sportif de bon niveau : gagner », et les plus nombreux : « Monsieur [et Madame]-tout-le-monde ».

Constatant que les participants aux tirs ne s'exercent souvent pas durant l'année, Gilbert Marion se demande ce qui les incite à venir : « participer pleinement à la fête », « se déplacer librement en portant une arme », « résurgence du sentiment ancien d'appartenir à une classe privilégiée » ou « ardent sentiment de patriotisme » ? « Force est de constater que c'est au-delà du domaine exclusif du tir qu'il faut chercher une motivation commune à tous les membres d'une

abbaye. » Il propose comme principales raisons la volonté de se distinguer, d'appartenir à un groupe particulier dont on soit fier. C'est, selon lui, l'un des grands motifs du maintien et même de l'importante vitalité que connaissent aujourd'hui encore abbayes vaudoises.

Jean-Jacques Fiechter explique la prégnance de cette tradition à la fois par son très important ancrage dans l'histoire vaudoise et par la convivialité de ces abbayes, devenues « la fête, ou mieux, "la Fête des fêtes", qui associe dans une même ferveur les membres de l'abbaye et la grande famille villageoise, célébration joyeuse des retrouvailles de toute une population avec ses racines profondes. » (FIECHTER, 1991, p. 63).

L'Abbé-président de la FAV, Jean-Marc Nicod, souligne que les abbayes-fêtes sont aujourd'hui tellement importantes qu'on ne peut imaginer de ne pas les faire. A son avis, on entre dans une abbaye-société par envie de participer, de se distinguer de la population – s'ils n'ont pas de réel uniforme, les confrères portent en effet un signe distinctif : cordon, écharpe, brassard, chemise, cravate américaine ou chapeau – et par plaisir de faire partie d'un même cercle. Les entrées se font souvent par groupe de copains. En 2010, 109 abbayes-fêtes ont rassemblé 7'624 tireurs.

Une motivation festive

Les Conseils des abbayes-sociétés se renouvellent de manière indépendante les uns des autres et selon des modes particuliers (par cooptation ici, par groupe là). La notion de fête pour toute une communauté qui est contenue dans les abbayes-fêtes est extrêmement importante. Jean-Marc Nicod assure ainsi que les abbayes-fêtes qui ont disparu avaient perdu cet aspect festif pour ne conserver

que la fête de tir, un élément, à son avis, insuffisant pour assurer la perpétuation.

« Cette vitalité exceptionnelle a déjà intrigué bien des chercheurs et les raisons invoquées sont multiples : caractère typique des Vaudois, conservatisme lié à une structure cantonale encore largement agricole, instinct grégaire, etc. » (FIECHTER, 1991, p. 13). Quoi qu'il en soit, le fait est que « profondément enracinées dans le terroir national, les abbayes témoignent leur volonté de rester fidèles à l'héritage du passé, en le retransmettant vivace, bien adapté et attrayant aux générations futures. » (FIECHTER, 1991, p. 65).

La particularité des abbayes-fêtes vaudoises – leur base volontaire et le fait qu'elles sont une fête pour toute leur communauté, même pour les non-tireurs – les distinguent ainsi des Sociétés de tir, qui organisent les tirs obligatoires. Les fêtes de tir qui se rapprochent le plus des abbayes vaudoises sont celles de la Fédération des Vieilles Cibles Valaisannes. Quant aux fêtes de tir locales et cantonales ou au Tir Fédéral, ils sont exclusivement dédiés au tir et n'incluent pas la population locale.

Longue histoire d'une tradition toujours très vivante

Les premières abbayes-sociétés remontant au Moyen Age – la doyenne des abbayes vaudoises, la Milice bourgeoise de Grandcour, a été fondée en 1381 –, il en est de même pour les premières abbayes-fêtes. On parlait alors de « tir au Papegai », car il fallait faire tomber un perroquet coloré en bois, paille et tissu, fiché au sommet d'une perche d'une cinquantaine de mètres. Ce tir avait un triple rôle : être une fête pour toute la communauté et un temps d'exercice et d'émulation pour les tireurs. Mises en place par les comtes de Savoie, ces milices offraient en effet des prestations

paramilitaires, telles que le maintien de l'ordre public et la défense des terres. « En principe volontaires et honorifiques, [ces prestations] comportaient certains privilèges [...], tels que des prix aux meilleurs tireurs et des dispenses d'impôts ou de corvées. » (FIECHTER, 1991, p. 13). Jusqu'en 1536, les abbayes-sociétés ont un « caractère purement local et seigneurial » (FIECHTER, 1991, p. 13).

Durant l'Ancien Régime, Berne y voit une institution des plus utiles et soutient le système des tirs volontaires. Le mousquet et le fusil venant remplacer l'arc et l'arquebuse, l'armement devient cependant non seulement coûteux, mais demande aussi un lieu d'entraînement particulier. « La nécessité de se regrouper pour exercer en commun son adresse dans un tir à prix s'imposa pratiquement partout, avec la bénédiction intéressée des autorités bernoises. » (FIECHTER, 1991, p. 16). Le « tir au Papegai » se perpétue donc et le peuple apprécie ces fêtes, qui étaient une des rares occasions de s'amuser et de danser dans le Pays de Vaud réformé.

Les abbayes-sociétés se généralisent au XVII^e siècle pour atteindre l'apogée de leur développement à la fin du XVIII^e siècle. A cette époque, « les journées de tir commençaient par une inspection des armes suivie d'une parade, à laquelle chaque confrère se devait de participer sous peine d'amende, drapeau déployé et, selon les cas, fifres et tambours en tête. Dans les abbayes qui disposaient d'uniformes, le port en était obligatoire. » (FIECHTER, 1991, p. 29). Prière et culte faisaient alors pleinement partie de la fête. « Nouvelle chevalerie, les tireurs devaient donner l'exemple par leur bonne tenue, leur sobriété et leur piété. » (FIECHTER, 1991, p. 30).

A cause de la réorganisation militaire de 1874 – qui centralise l'armée et interdit le port des habits militaires en dehors du service actif –, la fin du XIX^e siècle est une période difficile pour les abbayes-sociétés. Atteintes dans leur prestige, plusieurs disparaissent alors. La seconde moitié du XX^e siècle consacre, quant à elle, le passage de l'exercice militaire à une compétition sportive et pacifique, qui se veut fraternelle et patriotique.

Depuis le XVI^e siècle, les prix classiques aux tireurs sont de la vaisselle en étain et une rose. Celle-ci fait « partie des anciennes traditions vaudoises. Encore aujourd'hui, il n'y a pas d'abbaye sans une débauche de fleurs », réelles ou en papier, souvent fixées sur de petits sapins (FIECHTER 1991, p. 38).

Conservation et menaces

Aujourd'hui, la vitalité des abbayes-sociétés dépend directement de l'allant et de l'enthousiasme de leur Conseil. Si un petit nombre d'entre elles est effectivement menacé – par manque de renouvellement de leurs instances dirigeantes –, la plupart des abbayes-sociétés ne sont pas du tout en danger et certaines sont même particulièrement dynamiques. Mentionnons plus spécialement celle de Granges, qui compte de nombreux jeunes – 270 membres et 180 tireurs lors de l'abbaye du 19 juin 2011 – et celle de Payerne – 1050 membres et 503 tireurs lors du tirage des 27-29 août 2011.

Informations

Collectif, « Le Tir et les Abbayes », in *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, Lausanne, 24Heures, tome 11, p. 195-209.

AMIGUET, Frédéric, *Les Abbayes vaudoises, histoire des sociétés de tir, leurs origines, leur développement*, Lausanne, sn., 1904.s

FIECHTER, Jean-Jacques (dir.), *Les Abbayes vaudoises*, Yens-sur-Morges, Cabédita, 1991.

MARION, Gilbert, « Les fêtes de tir. L'Abbaye de la Milice bourgeoise de Grandcour », in *Présences, L'esprit de la fête populaire*, oct. 1988, n° 35, p.125-129.

Contact

Service des affaires culturelles, SERAC,
info.serac@vd.ch